



LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE- n° 1196 - 7 septembre 2018

#### **ÉDITO DU PRÉSIDENT**

# Dans cette nouvelle campagne 2018, le CNIPT est au travail

## À DÉCOUVRIR

Édito du président

1-2

Dans cette nouvelle campagne 2018, le CNIPT est au travail

Événement

3

Succès des 4º Rendez-vous Techniques de Villers

Marchés

4

Meilleur équilibre pour le marché des primeurs en 2018

## DOSSIER DU MOIS



Conseils pour la gestion de la récolte et du stockage

En savoir plus sur cnipt.fr

Les Administrateurs se sont réunis en bureau cette semaine pour apprécier les circonstances de la récolte et pour relancer les activités interprofessionnelles.

a filière vit des moments compliqués à cause des événements climatiques. L'abondance d'eau, puis la sécheresse

associée à la canicule ont provoqué des à-coups de production et surtout une baisse de rendement significative, en particulier dans les zones non irriguées. Les conditions climatiques poursuivent leur impact en rendant les récoltes difficiles à prévoir.

Les quantités et les qualités vont être très hétérogènes selon les régions. Mais la

France, de par sa capacité à irriguer, s'en tire plutôt mieux que ses voisins et compétiteurs européens. Le déficit d'offre sera très important en Belgique, aux Pays-Bas, en Angleterre et même en Allemagne.

Ces pays sont producteurs, et surtout fortement demandeurs, de pommes de terre pour l'industrie. À l'inverse de la campagne dernière où les pommes de terre d'industrie se sont retrouvées sur le marché du frais, les industriels vont être tentés, cette année, de se replier vers ce marché pour faire tourner leurs usines. Le besoin de pommes de terre

> pour la transformation aura donc certainement des conséquences sur le marché du frais.

> Néanmoins, sur le marché de la pomme de terre vendue à l'état frais, la situation se présente de façon plutôt équilibrée entre l'offre disponible et les besoins de consommation. Les producteurs qui travaillent pour ce marché sont

équipés en termes d'irrigation. Ils maitrisent les techniques agricoles pour exploiter au mieux les potentiels des variétés réservées au marché du frais, même dans les conditions extrêmes que nous avons connues cet été.



uer, s'en tire équipés en

### Une décision importante du Bureau du CNIPT

Compte tenu de la campagne exceptionnelle qui s'ouvre, les Administrateurs du CNIPT réunis en Bureau le 4 septembre 2018 recommandent de valoriser tous les calibres lors de la transaction au premier niveau.

Sur le marché frais français, l'arrêté de commercialisation doit impérativement être respecté sur les produits et les calibres.

Concernant le segment spécial « frite », les Administrateurs réaffirment les dispositions de l'accord interprofessionnel tout en informant sur la qualité visuelle, qui, sans exigence supplémentaire doit rester dans l'arrêté de commercialisation.

#### (Suite de la page 1)

Je suis confiant quant à la qualité et la quantité de pomme de terre disponibles en France, sans qu'il n'y ait besoin de se tourner vers des importations, pour satisfaire la demande des consommateurs sur le marché intérieur. L'offre limitée ne doit pas nous empêcher de maintenir nos stratégies exportatrices. Chaque acteur de la filière, dans son métier et à chaque niveau de la filière, doit jouer son rôle de producteur, de négociant-conditionneur et de commerçant en se sentant responsable de l'ensemble, et chacun à son niveau doit pouvoir gagner sa vie équitablement dans son métier.

Le climat change, les contraintes législatives évoluent et parfois se renforcent, c'est pourquoi, les ambitions du CNIPT pour la filière, portées par les projets en cours dans l'interprofession, doivent être à la hauteur des enjeux. Le GIPT et le CNIPT se sont impliqués dans une vision stratégique de filière pour l'agro-écologie qui vient compléter le plan de filière rédigé dans le cadre des États généraux de l'alimentation. Dans ce cadre, nous avons décidé de confier à ARVALIS des recherches complémentaires pour l'amélioration des pratiques agricoles dans le contexte climatique changeant. Les sujets abordés, l'eau, la terre, la protection des cultures, la conservation, le seront sous un angle environnemental et économique bien évidemment. Il ne peut y avoir de démarches de progrès que si la dimension économique est prise en compte et assure la pérennité de la filière. Ces recherches doivent également aboutir à trouver des solutions efficaces pour préserver la durée de vie de nos pommes de terre en limitant le recours au CIPC. Il est indispensable de pouvoir conserver nos pommes de terre de belle et bonne qualité dans la durée pour servir les consommateurs tout au long de l'année et maintenir, voire développer, nos exportations.

La consommation de pommes de terre fraiches est une priorité du CNIPT. La Commission Communication a travaillé pour préparer une campagne de publicité s'appuyant sur les études auprès des consommateurs afin de répondre à leurs attentes. La notion de partage, qui a été plébiscitée comme une valeur forte de la pomme de terre, jouera un rôle important dans cette campagne. Mais il ne suffit pas de faire de la publicité, le désir de pommes de terre fraiches doit s'exprimer sur les réseaux sociaux, dans les relations presse et dans les rayons. Les aspects santé, importants pour continuer à convaincre le consommateur, ne seront pas oubliés.

Les États généraux de l'alimentation vont aboutir, cet automne, à une loi qui sera complétée par des ordonnances. Bien que non encore voté, le contenu de la future loi est largement connu, en particulier la partie qui concerne les relations contractuelles. Les contrats devront être proposés par l'amont de la filière et se décliner en cascade jusqu'aux distributeurs pour garantir une juste rémunération de chaque maillon. La loi va aussi demander aux interprofessions d'assumer des responsabilités pour la filière en publiant des indicateurs économiques. Le CNIPT avait anticipé en présentant à Bruxelles un projet d'indicateur de marché au premier niveau de transaction. Si un tel indicateur devait être réalisé par le CNIPT, il faudra qu'il soit officiellement reconnu par la loi, neutre et objectif. Ce type d'indicateur serait bien utile dans un marché comme celui qui s'annonce durant cette campagne. Si les contrats faisaient référence à un indicateur publié par le CNIPT, les prix pourraient être réévalués tout au long de la campagne. Dans le sens inverse, pour les campagnes où les prix risqueraient de baisser, un mécanisme sera prévu pour éviter qu'ils ne descendent en dessous d'un certain seuil. Cela permettrait d'avoir des contrats plus vertueux. En complément de l'indicateur des prix de marché au premier niveau, et comme la loi le demande, le CNIPT va établir un indicateur de référence reflétant les coûts de production. Ces deux types d'indicateurs, coûts de production et marché au premier niveau, pourront être complétés par un indicateur des prix au consommateur.

Les relations de filière doivent être améliorées par des éléments tangibles de mise en confiance et de professionnalisme. Les projets d'outils d'agréage normalisé des lots de pommes de terre et de charte qualité en centre de conditionnement, ne sont pas encore finalisés. Il faudrait pourtant que ces deux projets complémentaires aboutissent d'une façon constructive.

INTERFEL et le CNIPT ont désormais unis leurs efforts pour visiter les points de vente et exercer une surveillance de la qualité des produits mis en marché. Cette association permet un renforcement de moyens et d'amélioration du service pour chacun des partenaires.

Enfin, le nerf de la guerre reste les cotisations volontaires étendues par un accord interprofessionnel. Je vais m'employer à ce que chacun dans la filière verse sa contribution au CNIPT, pour que l'interprofession puisse mener et poursuivre les actions que les Administrateurs lui confient.

Alain Marguin, président du CNIPT

Chaque acteur de la filière, dans son métier et à chaque niveau, doit jouer son rôle de producteur, de négociant-conditionneur et de commerçant en se sentant responsable de l'ensemble, et chacun à son niveau doit pouvoir gagner sa vie équitablement dans son métier.

#### ÉVÉNEMENT

## Succès des 4<sup>e</sup> Rendez-vous Techniques de Villers

🔁 lébiscitée par près de 1100 participants, la 4<sup>e</sup> édition des Rendez-vous Techniques de Villers organisée fin juin 2018 par Arvalis, a tenu toutes ses promesses dans son objectif de partages et d'échanges sur les avancées techniques en cours ou en devenir pour les producteurs et les professionnels des filières pomme de terre. Les centres d'intérêt de la journée ne manquaient pas : trois colloques thématiques visant à répondre aux enjeux de demain sur la conservation, la protection intégrée et le cofarming ; sept ateliers terrain dédiés à approfondir les options possibles de l'itinéraire technique (risque tassement, gestion de l'eau et de la fertilisation, désherbage, lutte contre les maladies et autres bioagresseurs, production en agriculture biologique et évolution variétale pour plus d'agro-écologie); mais aussi plus d'une trentaine de partenaires des filières présents sur leur stand, ainsi qu'une démonstration dynamique de traçabilité des lots stockés en palox depuis leur remplissage à la récolte

jusqu'à leur expédition finale en passant par les différentes étapes de manutention. Les sujets abordés étaient nombreux et ont été traités avec une volonté de transfert affirmée par une large proportion des spécialistes d'Arvalis impliqués sur la culture de la pomme de terre, complétés par certains de leurs partenaires comme la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais ou encore Agrotransfert. Ces Rendez-vous Techniques d'Arvalis, intercalés tous les 4 ans à mi-chemin entre deux manifestations internationales PotatoEurope en France, s'inscrivent bien comme un point de chute important et privilégié pour une mise à jour opérationnelle des connaissances dans une démarche prospective au contact d'interlocuteurs reconnus.

> Michel MARTIN - ARVALIS-Institut du végétal **Equipement et Conservation Pdt**

Pour en savoir plus lire l'article « ARVALIS, Rendez-vous techniques - La Pomme de Terre Française n°618 - Juillet Août 2018, p 34-36

## **AGENDA**

#### Les 12 et 13 septembre **Potato Europe**

Rittergut Bockerode (Allemagne) www.potatoeurope.de

Le 18 septembre Journée nationale du don agricole www.solaal.org

#### Du 21 au 23 septembre **Goût de France**

Dans tout le pays www.economie.gouv.fr W

#### Du 23 au 25 octobre **Fruit attraction**

Madrid (Espagne) www.fruitattraction.com

Le 20 et 21 novembre

#### Formation "Stockage et qualité de la pomme de terre"

Boigneville (Essonne) www.formations-arvalis.fr

Du 25 au 27 novembre Salon européen Interpom **Primeurs** 

Courtrai (Belgique) www.interpom-primeurs.be

## EN BREF...

#### **Production**

#### Recul du prix des pommes de terre en juillet

En juillet 2018, les prix agricoles à la production ont connu une hausse de +1,2 % sur un an (après + 0,4 % en juin) indique l'Insee. Hors fruits et légumes, ils sont en hausse de 0,3 % sur un an et augmentent de 1,2 % sur un mois. En juillet 2018, les prix des fruits progressent de 12,2 %. Les prix des légumes s'élèvent de 13,5 % sur un an. En revanche, toujours selon l'Insee, les prix des pommes de terre à la production sont en recul de 23,2 % sur un an. Coté grandes cultures, les prix des céréales augmentent de 7,5 % sur un mois après +3,1 % en juin. C'est aussi le cas pour les cours du maïs (+4,2 % sur un mois) et ceux de certains oléagineux comme le colza, dont le prix rebondit en juillet à +3,4 % après -1,3 % en juin.

#### Consommation

#### Stabilité des achats de pommes de terre en juillet

Les achats sont restés stables en volume sur la période du 9 juillet au 5 août 2018 (source Kantar pour le CNIPT). Le nombre d'acheteurs s'est réduit sur cette période (-5,2 %), un recul probablement lié aux fortes chaleurs de juillet ainsi qu'à la période de vacances. Les achats sont en baisse dans les GMS (-1,8 %). Ils augmentent, en revanche, dans les circuits spécialisés (+ 9,6 %) notamment grâce à la performance des marchés (+6%) particuliètement fréquentés pendant les vacances. En cumul, depuis le début de la campagne, les achats des ménages sont stables en volume après une campagne 2016-2017 en forte baisse (-5,7 %).

En valeur, les achats sont en recul de 17,6 % par rapport à la campagne 2016-17, en raison d'une baisse marquée des prix (-17 % sur un an).

#### États généraux de l'alimentation

#### Retour du projet de loi au Parlement

Le projet de loi « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable » issu des États généraux de l'alimentation poursuit son parcours parlementaire. En juillet dernier, une Commission mixte paritaire (CMP) composée de députés et sénateurs s'est réunie pour examiner les dispositions divergentes entre le texte adopté en première lecture par les députés, puis par les sénateurs. Mais cette CMP s'est conclue sur un échec. Le projet de loi revient donc en seconde lecture à l'Assemblée nationale à partir du 12 septembre. Il devrait ensuite être examiné par le Sénat à partir du 25 septembre.

#### LES MARCHÉS PHYSIQUES

#### Cotations France (RNM)

#### En €/tonne

nc.

nc.

nc.

nc.

nc.

#### Marché français-Stade expédition - Semaine 35

#### Variétés de consommation courantes Bintje Bassin Nord non lavée cat. II 40-75 mm filet 25 kg

Div. var. cons France lavée cat. I 40-75 mm filet 10 kg Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg

#### Variétés à chair ferme

Charlotte France lavée cat. I + 35 mm carton 12,5 kg Rouge France lavée cat. I + 35mm filet 2,5 kg

#### Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 35

Chair ferme France biologique Chair normale France biologique

1000 (=) 1070 ( )

#### **Export-Stade expédition - Semaine 35**

Agata France lavable cat.I +45mm sac 1tonne	nc.
Agata France lavable cat.l 40-70mm sac 1tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.l +45mm sac 1tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.l 40-70mm sac 1tonne	nc.
Div. var. cons France non lavée cat. Il 50-75 mm sac 20 kg	nc.
Rouge France non lavée cat. Il 50-75 mm sac 20 kg	nc.

#### Meilleur équilibre pour le marché des primeurs en 2018

La campagne des pommes de terre de primeur s'est terminée règlementairement le 15 août. Globalement, le marché en 2018 a retrouvé un meilleur équilibre grâce à un meilleur référencement dans les points de vente (+ 6 points pour le filet de 2,5 kg et + 5 points pour le vrac en origine France par rapport à 2017, d'après le RNM FranceAgriMer). Le marché des primeurs a pu bénéficier d'une configuration positive : une production française stable et de qualité, un bon échelonnement des offres entre les différents bassins et une bonne mise avant de la part des enseignes de la grande distribution. Aussi, l'offre française a été peu perturbée par les produits d'import qui se sont faits plus rares en 2018 (-33 % en volume sur la période de janvier à juin par rapport à 2017). Sur le marché de la conservation, la demande a été plutôt calme sur ces 2 derniers mois, notamment sur le marché français. Une situation qui est fortement corrélée aux épisodes de fortes chaleurs que le pays a traversé durant l'été.

Pour la campagne 2018-2019, l'offre française est attendue en forte baisse en conservation en raison du climat caniculaire. Les troisièmes prélèvements effectués par l'UNPT, en semaines 33 et 34, font état d'un rendement en baisse de 13,3 % par rapport à la moyenne décennale (et -11,1% par rapport à la moyenne quinquennale). Ces prélèvements sont réalisés sur près de 240 parcelles et dans les 4 principaux bassins de production. Même s'il est encore trop tôt pour tirer des conclusions (les arrachages sont aux prémisses dans les Hauts-de-France), les disponibilités devraient être moindres et ce quel que soit le débouché (frais ou industrie) et le segment de marché. Cette situation baissière devrait toucher tous les principaux pays producteurs du nord-ouest européen. En Pologne, les rendements sont également attendus à la baisse en raison des conditions climatiques.

Les prix sont fermes sur ce début de campagne au niveau national et ce à tous les stades de commercialisation.

N.B.: entre parenthèses, la tendance du marché.

#### **Rungis - Semaine 35**

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	950 (=)
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	500 (=)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	450 (=)

#### Industrie - Semaine 35

Bintje Bassin Nord non lavée + 35 mm fritable nc. Div. var. cons. Bassin Nord non lavée, tout venant 35 mm et + fritable nc.

#### Cotations marchés étrangers

En €/tonne

#### Cotation VTA (Verenigde Telers Akkerbouw) - Semaine 36

Destination industrie frites: tout-venant, vrac, fritable, départ, 40 mm + nc. Var export 45 mm +, en sac nc

250-300

#### Belgique (Fiwap/PCA) - Semaine 36

Bintje tout venant 35 mm + fritable vrac

Grande-Bretagne (Cours BPC) - Semaine 36

Prix moyen production

#### LES MARCHÉS À TERME

#### Eurex Francfort (€/t) Bintie, Agria et var. apparentées pour transfo, 40 mm, min 60 % 50 mm +

(	28/08/18	29/08/18	30/08/18	31/09/18	03/09/18
Novembre 2018	281	283	280	278	276
Avril 2019	310	303	311	315	308
Juin 2019	329	315	315	325	325

#### Editeur CNIPT

43-45 rue de Naples 75008 Paris Tél:0144694210 Fax:0144694211

#### Directrice de publication Rédactrice en chef: Florence Rossillion

Prix du numéro : 2 € Abonnement 1 an: 53 €

#### Impression-Routage:

Rivet Presse Edition 24, rue Claude-Henri Gorceix 87022 Limoges Cedex 9

#### Conception graphique: Aymeric Ferry

Dépôt légal: à parution ISSN n° 0991-3351

